



2 | 20
Déc. | 14



De 8h30 à 10h30
Durée : 1h30



Optimind Winter

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, administrations, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, projets & maîtrise d'ouvrage et digital.



Auditorium Optimind Winter

46 rue La Boétie
75008 PARIS

[Se repérer sur la carte](#)



Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 28 novembre 2014

Pour vous inscrire :
pdj@optimindwinter.com
réf. 20141202

ou sur notre site internet
www.optimindwinter.com

Je participe

Mise en place de la fonction et du rapport actuariels

Déclinaison opérationnelle et *Best Practices*



La fonction actuarielle est l'une des 4 fonctions clés définies par la directive Solvabilité II, au même titre que celles de gestion des risques, d'audit interne et de conformité.

Son rôle, ses responsabilités, ses contributions et son positionnement dans l'organigramme constituent de nouvelles exigences à appréhender d'ici la date de l'entrée en vigueur de la réforme fixée au 1er janvier 2016.

Au-delà des aspects de gouvernance inhérents à sa création, les experts Winter vous présenteront, à l'occasion de ce petit déjeuner conférence, une description détaillée des exigences avec en point d'orgue la rédaction du rapport actuariel. Une considération particulière sera apportée aux best practices de calcul et de revue des provisions techniques Solvabilité II pour les différents types de contrats - Epargne, Prévoyance, Non-Vie.



Intervenants

Gildas Robert, directeur métier Actuariat Conseil
Damien Perez, actuaire et practice leader Solvabilité II quantitatif
Marylène De Cubber, actuaire et animatrice Solvabilité II quantitatif



8h30 Accueil

9h00 Introduction

9h05 **La fonction actuarielle dans Solvabilité II : des exigences réglementaires à la déclinaison opérationnelle**

- Présentation des exigences réglementaires
- Orientations en matière de déclinaison opérationnelle
- Organisations observées sur le marché
- Enjeux associés aux principales responsabilités de la fonction actuarielle
- Le contenu du rapport actuariel

9h40 **Focus sur la revue des provisions techniques**

- Best Practices
- Méthodologies et contrôles selon les produits/garanties

10h00 Conclusion

10h15 Questions / réponses

10h30 Fin du petit déjeuner